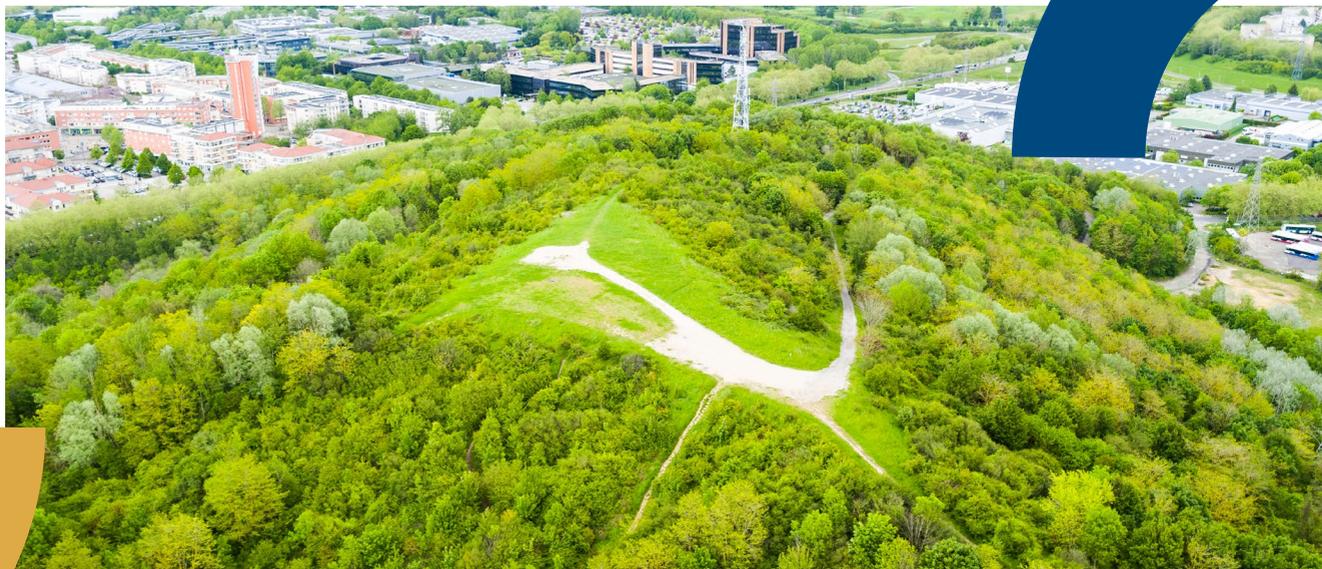




Colline d'Élancourt



Participez à la concertation publique sur l'aménagement de la Colline d'Élancourt !

Avec ses 231 mètres d'altitude, la Colline d'Élancourt est le point culminant de la région Île-de-France. Elle a été choisie pour accueillir les épreuves olympiques de VTT des Jeux de Paris 2024 et va être réaménagée à cette occasion.

L'aménagement de ce site de 52 hectares est avant tout pensé pour le long terme. En cohérence avec les ambitions des Jeux de Paris 2024, l'objectif est de léguer au territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines un héritage sportif, familial et écologique.

À partir de 2025, la Colline d'Élancourt deviendra un lieu consacré aux loisirs, au sport et à la détente.

La phase de concertation publique qui s'ouvre est un moment clé de l'aménagement de la Colline d'Élancourt : **habitants du territoire, riverains et usagers du site sont invités à s'informer et s'exprimer pour faire émerger un projet partagé.**



20 septembre – 20 octobre 2021 :
Concertation publique : informez-vous et exprimez-vous !



Quels aménagements de promenades, de jeux et de loisirs ?



Comment intégrer au mieux ce parc dans le quartier ?

Un parc sportif et paysager ouvert à tous



TERRE D'EXCELLENCE DE CYCLISME

L'aménagement de la Colline d'Élancourt pour l'organisation des Jeux Olympiques en 2024 doit renforcer la pratique du VTT sur celle-ci. Elle confirmera l'identité « vallée vélo » de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, et de « terre d'excellence cycliste » de cette intercommunalité et du Département des Yvelines, plaçant Élancourt au cœur d'un réseau de plus de 400 km de pistes cyclables. L'attractivité auprès des amateurs de la « petite reine » sera ainsi renforcée.

POUR CRÉER DES ESPACES DE DÉTENTE ET DE PROMENADE POUR TOUS

Les Jeux de Paris 2024 sont l'occasion d'aménager durablement la Colline d'Élancourt.

En complément des aménagements VTT, le projet veut aussi offrir aux promeneurs, joggeurs, familles :

- **des espaces récréatifs familiaux** adaptés à la détente et à la promenade ;
- **des parcours sportifs et sécurisés** pour encourager la marche et la course à pied ;
- **des accès facilités à la Colline** pour respecter les principes d'accessibilité universelle quel que soit l'âge ou le handicap des visiteurs ;
- **des parcours pédagogiques** pour inviter à la découverte de l'écosystème naturel de la Colline.



Des pistes de VTT pour tous les niveaux et des parcours de promenade conviviaux

PENDANT LES JEUX

Pour les compétitions de l'été 2024, qui dureront deux jours, les 72 athlètes attendus auront à leur disposition une piste olympique de 4 km. Son tracé reprendra en grande partie celui de pistes existantes et prendra en compte les spécificités écologiques du site. Des équipements temporaires seront installés pour l'organisation des épreuves et l'accueil d'environ 12 000 visiteurs.

Les transports en commun seront privilégiés pour l'accès au site. Un système de navettes sera mis en œuvre en lien avec Île-de-France Mobilités pendant les deux jours de compétition.

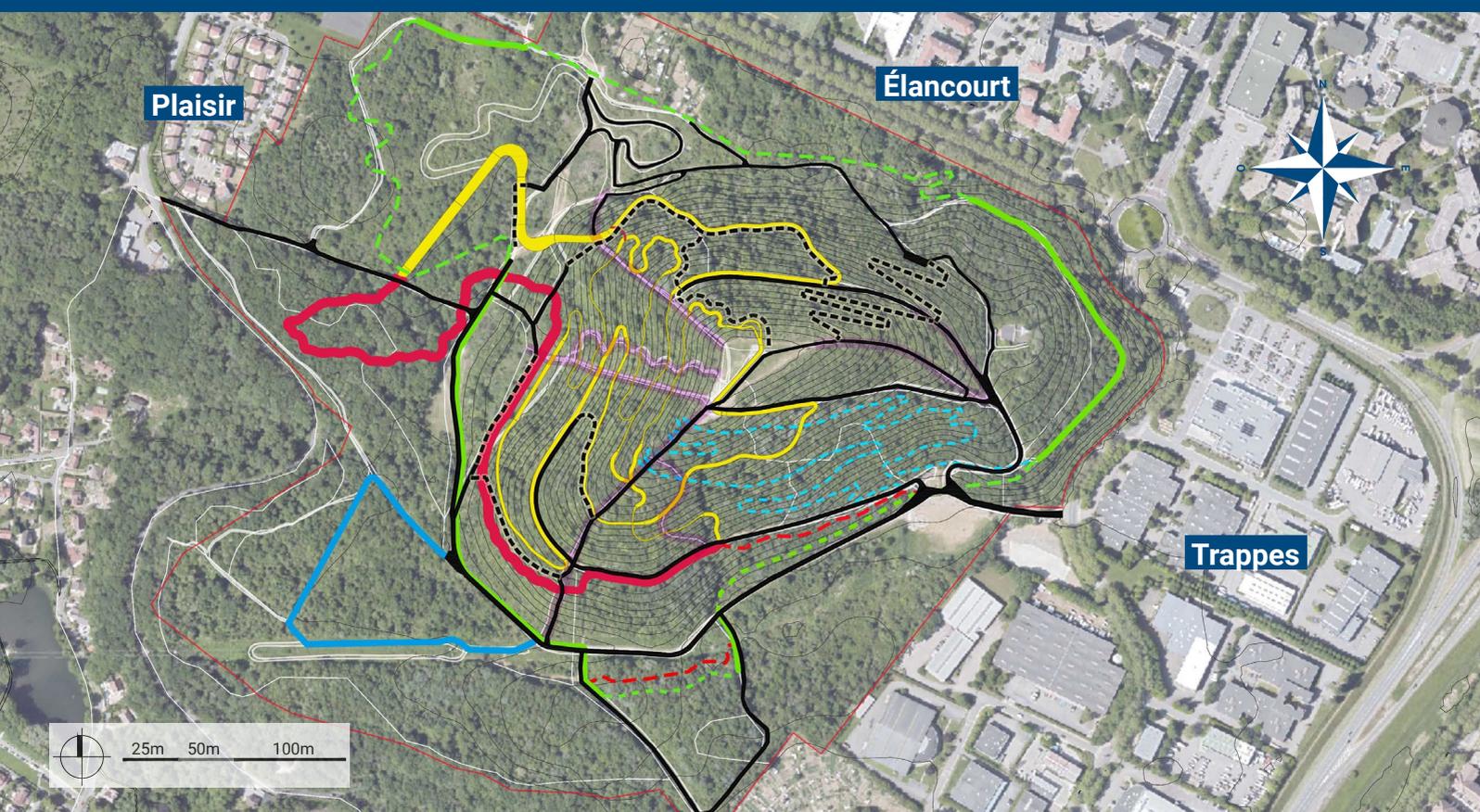
APRÈS LES JEUX

La Colline conservera sa piste olympique au rayonnement international. Elle cohabitera avec une offre d'itinéraires adaptée à tous les niveaux, des VTTistes débutants aux adeptes des compétitions de haut niveau.

Ils disposeront aussi d'un pumtrack – parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses et virages serrés – ouvert aux VTT.



Les itinéraires piétons et VTT en phase Héritage

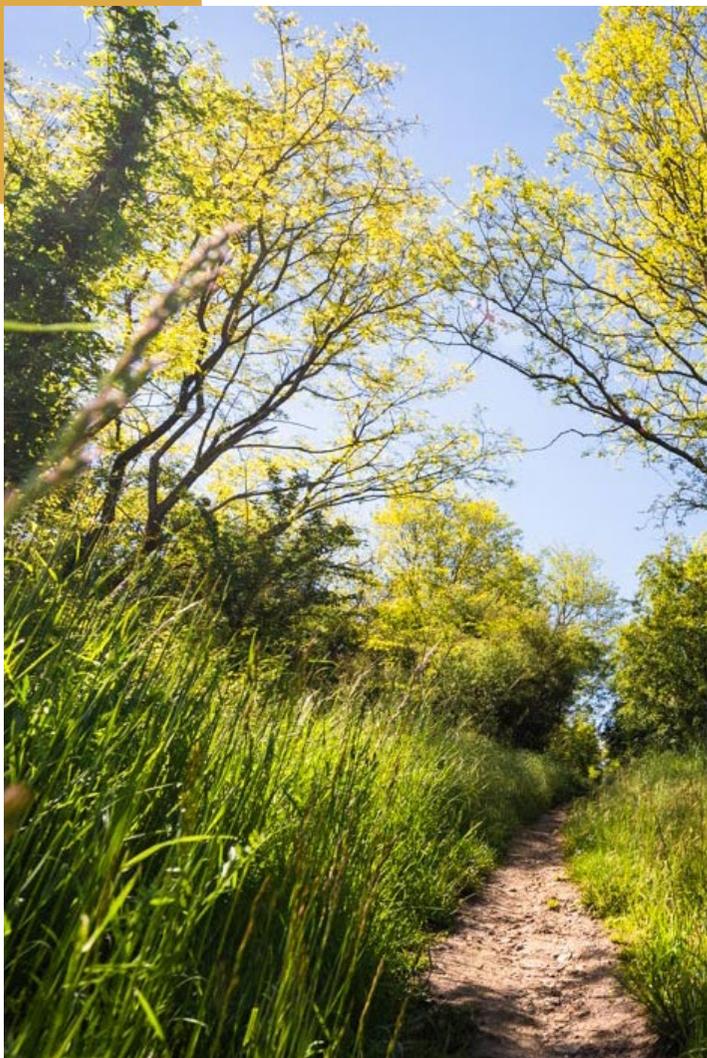


Parcours de promenade

- Chemins existants
- - - Chemins neufs

Pistes VTT

- Piste VTT JO
- Tracé très facile existant
- - - Tracé très facile neuf
- Tracé facile existant
- - - Tracé facile neuf
- Tracé moyen (piste JO)
- - - Tracé moyen neuf
- Piste existante supprimée
- Sentier existant



RESPECTER LA BIODIVERSITÉ ET LE PAYSAGE

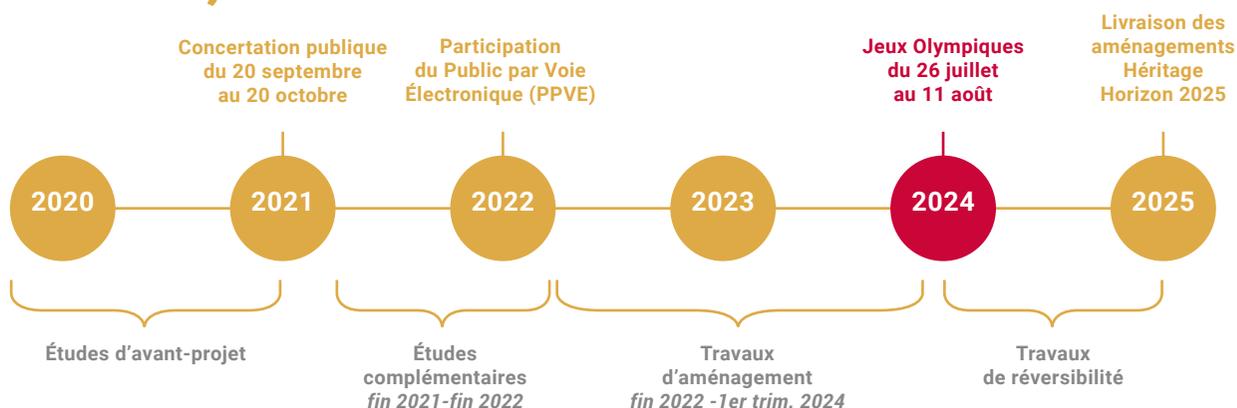
Les aménagements prévus - pour les Jeux de 2024 et dans le cadre de l'Héritage - seront conçus dans le respect de l'environnement de la Colline, poumon vert de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Pour cela, plusieurs principes ont été actés :

- **la réutilisation d'une majorité d'itinéraires existants** pour éviter et réduire les impacts des travaux pendant et après les Jeux ;
- **le développement de la biodiversité**, grâce à la restauration de prairies et lisières, la lutte contre les essences invasives et la restitution des continuités écologiques ;
- **la préservation de la continuité arborée du plateau de Saint-Quentin-en-Yvelines**, un espace boisé classé et protégé au sud-ouest de la Colline.



2020-2025 : études, concertation et travaux



UNE ATTENTION PORTÉE SUR L'ORGANISATION DES TRAVAUX :

Des précautions seront prises pour :

- limiter les nuisances pour les riverains : régulation des circulations des camions de chantier et des accès au site ;
- protéger la faune de la Colline : adaptation des travaux aux périodes de reproduction et d'hibernation, balisage et protection des habitats naturels.

Les habitants du territoire, les riverains de la Colline ainsi que les usagers seront informés régulièrement de l'avancement des travaux.



Participez à la concertation !

Du 20 septembre au 20 octobre, venez débattre et enrichir le projet. Plusieurs rendez-vous et outils vous sont proposés.



COMMENT VOUS INFORMER ?

> Le présent document : diffusé dans les boîtes aux lettres du territoire. Vous pouvez également le trouver dans différents lieux de vie.

> Le site internet projet : projets.ouvrages-olympiques.fr/colline-d-elancourt/



COMMENT VOUS EXPRIMER ?

> Deux rencontres* :

- **Samedi 2 octobre**, visite du site de la Colline : pour comprendre et discuter sur place des futurs aménagements.
- **Mardi 12 octobre**, atelier de co-construction : pour préciser, en petits groupes, les pistes d'aménagement de la Colline.

> Un formulaire d'expression en ligne sur le site internet projet dont l'adresse figure ci-dessus.

> Une carte T avec un espace libre d'expression est attachée au présent document. Celle-ci est déjà affranchie, vous pouvez la poster directement jusqu'au 20 octobre 2021.

En raison du contexte sanitaire actuel à début septembre, ces temps d'échanges :

> sont accessibles uniquement sur inscription : inscrivez-vous en ligne sur le site internet projets.ouvrages-olympiques.fr ou en renvoyant la carte T attachée à ce document d'information.

> devront respecter les consignes sanitaires : ainsi le pass sanitaire sera demandé au début de chaque rencontre pour y participer.



Retrouvez toutes les informations sur l'aménagement de la Colline d'Élancourt en scannant ce flashcode.



projets.ouvrages-olympiques.fr

* Le format des moments d'échange est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

POURQUOI UNE CONCERTATION PRÉALABLE L.103-2 DU CODE DE L'URBANISME ?

L'aménagement de la Colline d'Élancourt nécessite la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Tout savoir sur le PLUi de Saint-Quentin-en-Yvelines : www.saint-quentin-en-yvelines.fr/fr/le-plu-intercommunal-plui

La concertation au titre de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme a pour double objectif :

- d'informer le public ;
- de recueillir les avis et propositions sur les futurs usages et aménagements de la Colline.

APRÈS LA CONCERTATION

Les contributions du public, écrites et orales, seront analysées et donneront lieu à un bilan qui sera rendu public. Ce bilan viendra nourrir le projet et permettra de le préciser.

Un projet approfondi et détaillé sera présenté au public pour recueillir vos avis avant de finaliser les études et lancer les travaux. Cette Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) sera menée sous l'égide d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public.